

Réf: Dossier 365579

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE IVOIRIENNE DE SAUVEGARDE AGRICOLE
» en abrégé « ECOSAM SARL »

Siège ABIDJAN - YOPOUGON – NIANGON SUD A
GAUCHE CENTRE SOCIAL, Ilot 1 Appartement 1859 ; 11
BP 1018 Abidjan 11., Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/11/ 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE IVOIRIENNE DE
SAUVEGARDE AGRICOLE » en abrégé « ECOSAM SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
- Vente d'engrais phytosanitaires Bio, Achat de
tous produits agricoles et dérivés, Négoce, Elevage,
Pisciculture, Vente de tous produits d'élevage et de
Pisciculture, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN - YOPOUGON – NIANGON SUD A

GAUCHE CENTRE SOCIAL, Ilot 1 Appartement 1859 ; 11 BP
1018 Abidjan 11., Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M DON BOSCO JACOB (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00934 du 30/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06155/GTCA/RC/2025 du 30/01/2025

